

Original: FRENCH

REPRESENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE AUPRES DE L'O.S.C.E

Déclaration au Conseil Permanent n° 693 du 21 décembre 2007

Monsieur le Président,

Des élections municipales auront lieu en France les 9 et 16 mars 2008, soit dans onze semaines.

Conformément à ses engagements au titre du Document de Copenhague, la France a invité le Bureau des Institutions Démocratiques et des Droits de l'Homme de l'OSCE à envisager un suivi de ces élections./.